



VILLE
DU PUY EN

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230308-DEL_2023_0016-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 03 mars 2023**

Délibération n° 16

Date de la Convocation :
vendredi 24 février 2023

L'an deux mille vingt trois, le trois mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Roland LONJON, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Monsieur Jérôme EYNARD à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Pascal BERTRAND à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING, Madame Celine GACON à Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Jean-Williams SEMERARO à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Brigitte BENAT

La séance a été levée à : 22H05

Rédacteur : Rui PIRES MOITA Développement Economique - Affaires Foncières

Objet :	Acquisition foncière : local commercial au 30 rue Raphaël
----------------	---

Rapporteur : Guy CHOUVET

L'agence A2B Immobilier a porté à la connaissance de la Ville le souhait du propriétaire du local commercial situé au 30, rue Raphaël, de vendre ce bien.

Ce local est d'une superficie totale de 102 m², avec notamment un espace de vente de 30 m², un espace d'exposition en demi sous-sol d'environ 30 m², un espace de stockage en demi-étage d'environ 30 m² et d'une cave.

Il est habituellement loué du mois de mai au mois d'octobre au propriétaire dans le cadre de la rue des Arts. En effet, 6 artisans d'art présentent leur production dans ce local.

Afin de continuer à investir ces locaux, il vous est proposé d'acquérir ces derniers au prix de 70 700 €, frais en sus à la charge de la Ville.

Délibération n°16 du vendredi 03 mars 2023

L'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes sera sollicitée pour cette opération.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 21/02/2023

A reçu un avis favorable en Commission Commerces du 14/02/2023

Le Conseil Municipal :

- DÉCIDE d'acquérir les locaux commerciaux, appartenant à la société Alpes Transport, d'une superficie de 102 m² et situés au 30, rue Raphaël,
- ACCEPTE cette acquisition moyennant un prix de 70 700 €, frais notariés à la charge la Ville,
- SOLLICITE l'aide de la Région pour cette opération,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager toute démarche et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 3 mars 2023,
Le Secrétaire de séance,
BENAT Brigitte,

Fait au Puy-en-Velay, le vendredi 03
mars 2023